
Glissement du domaine autochtone (Fort George 1840)

Pierrette Désy *Université du Québec à Montréal*

Résumé : L'habitat humain en forêt boréale partage des caractéristiques communes avec l'environnement et un rapport intimiste entre humains et non-humains ; toutefois il n'en va pas strictement ainsi pour l'espace habité, dont dépendent des règles inscrites dans un cadre social défini. Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson tente d'exiler des chasseurs cris vers l'Ungava afin d'y piéger en décrivant à tort la région comme un pays de Cocagne, cela revient à leur demander d'exploiter des régions qui sont inhabituelles. Une requête qui renvoie à une tentative de déstabilisation puisque, dans la perspective symbolique, chaque territoire est le centre du monde car on ne fait « sien » un territoire qu'en le créant de nouveau, c'est-à-dire en le consacrant. Manifestement, le projet de la Compagnie comportait un vice rédhibitoire. L'affaire fit long feu car, dans la réalité, elle ébranlait les fondements mêmes d'appartenance territoriale des familles cries. Bien que la tentative de déterritorialisation reste un épiphénomène, elle montre que les Cris portent sur leur environnement un regard scientifique que les ambitions commerciales ne peuvent ébranler.

Mots-clés: Territorialisation, déterritorialisation, Compagnie de la Baie d'Hudson, Ungava, Cris de Fort George/Chisasibi, baie James

Abstract: The human habitat in the boreal forest shares common characteristics with the environment and is marked by an intimate relationship between humans and non-humans. However, this is not strictly the case for inhabited space, which provides the ground for rules integrated within a defined social framework. When the Hudson's Bay Company tried to exile Cree hunters to Ungava in order to trap them there through falsely describing the area as a land of plenty, it was in fact asking them to exploit unfamiliar regions. This request was an attempt at destabilization since, in the symbolic universe of the Cree, each territory was the centre of the world: One "appropriated" a territory by creating it anew, that is, by consecrating it. Clearly, the project of the Company had a fundamental flaw. It was short-lived because in reality it shook the very foundations of territorial belonging among Cree families. Although this attempt at deterritorialisation was an epiphenomenon, it indicates that the Cree had a scientific view of their environment that could not be undermined by commercial ambitions.

Keywords: Territorialisation, deterritorialisation, Hudson's Bay Company, Ungava, Fort George/Chisasibi Cree, James Bay

Fort George, origine

Fort George dans les années 1840 : le poste de traite vient de rouvrir trois ans auparavant dans le but d'élargir le commerce des fourrures dans l'est de la baie James. En restaurant Fort George, la Compagnie de la Baie d'Hudson aspire à dominer toute la péninsule du Québec, créant de la baie James à la baie d'Ungava, un réseau d'avant-postes qui relèveront du sud de la baie, dont Rupert House (Waskaganish) considéré comme « l'emporium de l'Est ». L'un des buts de la Compagnie vise à attirer les Inuit vers Fort George afin de diversifier son commerce. Grâce à des interprètes, quelques Inuit vinrent visiter Fort George jusqu'à ce que, en mars 1840, seize traîneaux tirés par une centaine de chiens et occupés par des familles inuit firent halte tout près du poste. Le commerce des fourrures dans toute la péninsule était désormais facilité. Cependant, c'était sans compter sur les variations saisonnières et les difficultés environnementales qui pouvaient se manifester. C'est par un exemple précis que nous analyserons ce phénomène.

Chisasibi (Tésesa-sippi) signifie la « grande rivière » (Big River ou Grande-Rivière, selon les archives anglophones et francophones) porta ce toponyme amérindien dès le tout début avec parfois la graphie Shayseppi. Entre-temps l'endroit avait subi diverses fortunes mercantiles : occupé par des marchands de la Compagnie du Nord-Ouest en 1803, ils en furent chassés par les marchands de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1805, de même que les marchands français de Revillon Frères durent plier bagage en 1834 face à la puissante Compagnie. Parfois désert, réoccupé, le poste de traite devint permanent en 1837 sous le nom de Fort George ; il reprit son toponyme Chisasibi en 1981 lorsque les Cris quittèrent leur village sis dans l'île du Gouverneur pour emménager dans leur nouvelle municipalité sur la rive sud de la Grande Rivière (hydronyme officiel selon la Commission de Toponymie de Québec)¹.

L'Ungava

Au début des années 1840, les corrélations entre l'accumulation de dettes et la difficulté de se procurer des biens, l'inconstance de la faune et les variations temporelles du climat suscitent les inquiétudes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Dans l'espoir de les dissiper, elle se tourne vers l'Ungava en proposant d'en prospecter les ressources. L'originalité de cette proposition, loin de venir d'un intérêt spontané pour une région où les commerçants de divers horizons rivalisent depuis longtemps avec plus ou moins de bonheur auprès des Autochtones, réside plutôt dans le but de provoquer une déterritorialisation partielle (Deleuze et Guattari 1972) aux alentours de Fort George (Chisasibi) en y transférant des volontaires après leur avoir décrit les supposés avantages que leur éloignement provoquera.

L'Ungava, qui jusque-là avait suscité les réserves de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'endroit des Cris de crainte qu'ils y nomadisent et, en conséquence, désertent le comptoir de Fort George pour de longues périodes, prend une tournure désirable. Tandis que naguère on cherchait à les empêcher de cheminer dans l'arrière-pays — avec peu de succès faut-il le souligner, dans la mesure où les Autochtones font comme ils l'entendent —, aujourd'hui, on les engage à abandonner leur contrée usuelle pour s'exiler en Ungava, dépeint opportunément en pays de Cocagne où ils mangeront à leur faim grâce au caribou, et trapperont en abondance des animaux à fourrures.

En d'autres termes, ce qui est souhaité par la Compagnie n'étant pas automatiquement souhaitable par les Autochtones, ces derniers opposent une résistance active. Dès 1841, le gouverneur Simpson², un des tenants de l'initiative, ne tarde pas à le découvrir. Déçu qu'ils montrent peu d'inclination à l'écouter, il écrit :

I am sorry to find the Indians from Big River and Richmond Gulf exhibit a disinclination to visit or migrate to Ungava country where they would do much better than they now can, as the country is much more richly stocked than any of their present hunting grounds. So desirable do I conceive it to be that some of those Indians should attach themselves to that district as a means not only of enabling the different inland posts to be maintained by the reindeer hunts, but of collecting some of the very valuable furs which are so abundant (Simpson 1841)

En l'occurrence, le gouverneur Simpson juge que, suite au déclin de certaines espèces convoitées (castor, martre, renard), il est urgent pour la prospérité du commerce de se tourner vers d'autres sources. Phénomène très inquiétant, le castor est en voie d'extermination dans la

région et, afin de le préserver, des mesures ont été prises, mesures que McLean, en poste à Chimo, estime nettement insuffisantes. Désenchanté, il analyse la situation :

En 1842, le gouverneur et le comité donnèrent l'ordre de protéger les castors en empêchant les Indiens de les piéger pendant trois ans. Ce qui revenait à fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors étant donné que la population avait déjà été exterminée en plusieurs endroits du pays. [...] Actuellement [1845], l'interdiction a été levée, la population des castors a augmenté, et observez le résultat : les autochtones sont poussés à les chasser afin que les parties intéressées en tirent profit et reprennent le temps perdu, de sorte que dans trois ans . . . ils seront de nouveau aussi rares qu'auparavant³. (McLean 1849)

Pendant ce temps, à Fort George (Chisasibi) Corcoran⁴, le chef de poste, découvre que l'embargo sur le castor est irréaliste aux yeux des Autochtones qui n'ont pas l'intention de s'y plier. Pourquoi devraient-ils se priver d'un gibier à la chair délicieuse lequel, avec l'ours et le caribou, est vital pour ceux qui passent des mois en forêt? Las ! Pourvu d'en apercevoir car, en période de famine, les gens décrivent comment ils en sont réduits parfois à manger de la « tripe de roche » (le lichen *Umbilicaria*) mélangée à de la graisse de béluga dont ils ont fait provision avant les grands froids⁵. En revanche, si l'occasion se présente, aucune raison de ne pas en profiter : le 10 mai 1843, Napaochezik et son fils déposent au comptoir dix peaux de castor. Priés tous deux de s'expliquer, le fils répond qu'en réaction au manque à gagner sur les fourrures, ils avaient découvert des cabanes et jugé bon d'y installer des pièges afin de rembourser leurs dettes et recevoir une avance sur l'année suivante⁶.

Il n'est pas inutile de rappeler en passant que l'idée d'envoyer les Cris prospecter l'Ungava contredit Thomas Alder⁷ qui, vers 1818, voulait les dissuader de s'y rendre en recommandant une aire de production rayonnant autour de Fort George.

Elle s'oppose *a contrario* à George Gladman⁸ qui déduisait à la même date que l'idée de convaincre les Autochtones de l'Ungava de délaisser leur contrée était absurde, d'autant plus qu'ils représentaient un peuple différent avec un accent différent (les Innus et les Naskapis). À ce sujet, il venait de rencontrer à Grande-Baleine (Whapmagoostui) des Autochtones, originaires de l'intérieur, venus se ravitailler de blanc de béluga.

Quoi qu'il en soit, les agents de la Compagnie savent que les Autochtones circulent hors de leurs territoires de chasse à certaines périodes de l'année, de sorte que les visées de la Compagnie relèvent plus d'une position expansionniste que de l'ignorance ethnographique. Quant

à l'urgence de la situation, elle est en relation directe avec les conditions désastreuses (et provisoires) autour de Fort George, et commande la mise en valeur de lieux exocentriques. Dans cette perspective, le gouverneur Simpson, qui avait reçu le surnom de « petit empereur » car, sans porter le titre de « vice-roi », il régnait en maître sur la Terre de Rupert, avait un caractère autoritaire sans parler de sa pingrerie légendaire. Pour parvenir à ses fins, il autorise les chefs de poste à augmenter de 50 % le prix des peaux qui seront livrées à l'un des postes de l'intérieur, espérant ainsi que les chasseurs de caribous, peu enclins à trapper, seront incités à collecter des pelleteries. Il va même jusqu'à assurer les Cris de ne pas craindre les Inuit qui rarement s'aventurent dans ces parages, façon de parler à tort et à travers, ses interlocuteurs étant plus versés que lui dans la géographie des lieux.

This would induce many to follow them from the neighbourhood of other establishments, and by that means we should have the valuable district of Ungava well supplied with hunters while their own exhausted lands would be allowed to recruit, a measure alike important to themselves as to the interests of the fur trade. (Simpson 1841)

Dont acte. « Tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » : d'un côté, les gens mangeront à leur faim ; de l'autre, ils trapperont quantité de fourrures, une plus-value pour la Compagnie tant pour la vente des peaux à Londres que l'échange de biens de consommation auprès des chasseurs. La concordance entre l'Ungava et les zones de l'*East Main* (côtes orientales de la baie James et la portion inférieure de la baie d'Hudson) est établie de manière à ce que les Autochtones, selon les aléas du commerce et des administrations, soient interchangeable : telle année, ils sont invités à descendre vers le Sud, une autre, à monter vers le Nord ; ou bien ils sont exhortés à tirer parti des régions littorales, sinon à s'enfoncer dans l'intérieur. Tout se passe comme s'il y avait adéquation entre les ambitions de la Compagnie et les intentions des Cris. À l'évidence, on se heurte à des contradictions.

Habitat humain et environnement

L'habitat humain en forêt boréale partage forcément des caractéristiques communes avec l'environnement et un rapport intimiste entre humains et non-humains ; toutefois il n'en va pas strictement ainsi pour l'espace habité, dont dépendent des règles inscrites dans un cadre social défini. Leroi-Gourhan exprime parfaitement cette idée lorsqu'il écrit :

L'organisation de l'espace habité n'est pas seulement une commodité technique, c'est, au même titre que le langage, l'expression symbolique d'un comportement

globalement humain. Dans tous les groupes humains qui soient connus, l'habitat répond à une triple nécessité : celle de créer un milieu techniquement efficace, celle d'assurer un cadre au système social, celle de mettre de l'ordre, à partir d'un point, dans l'univers environnant. (Leroi-Gourhan 1964)

Or, prier des Cris d'aller piéger ailleurs revient à leur demander d'exploiter des régions qui sont inhabituelles ou déjà fréquentées par des peuples, soit apparentés comme les Innus et les Naskapis, soit singuliers comme les Inuit. Une requête qui renvoie à une tentative de déstabilisation puisque, dans la perspective symbolique, chaque territoire est le centre du monde car on ne fait « sien » un territoire qu'en le créant de nouveau, c'est-à-dire en le consacrant (Désy 1999).

À l'opposé des trafiquants - à qui on ne peut pas tout reprocher *a posteriori* -, les Autochtones savent précisément tout cela, d'où leur réticence devant la représentation, au pire, de banals chasseurs errants de-ci de-là, sans feu ni lieu, sinon, au mieux, de « coureurs des bois » disposés à tenter fortune ailleurs, tout en laissant leurs familles en arrière.

Il serait facile, à partir de ce propos, d'invoquer le produit unique d'une pensée liée au colonialisme économique, mais la vraie question est ailleurs : elle se pose, en effet, par rapport aux Autochtones au sens où le comptoir exerce une pression centrifuge et le territoire une pression centripète. Or, s'il faut bien s'occuper de ses affaires sur place, échanges de ballots de fourrures contre des biens de consommation, par exemple ; celles-ci conclues, le milieu social, la division du travail et la structure pluri-familiale reprennent leurs droits. Ils n'ont donc que faire d'une posture étrangère à leur organisation.

Une organisation qui engage un ensemble de règles définissant la coopération au sein de la famille étendue et des groupements *lato sensu*. Outre les tâches reliées aux multiples besoins familiaux, qui reviennent journalièrement aux femmes, la division du travail est *grosso modo* la suivante : les hommes trappent, les femmes collectent. Ainsi, tandis que les hommes jouent un rôle prépondérant dans la poursuite du gros gibier, les femmes, restées près du foyer domestique, chassent l'écureuil et collectent le lièvre. Ce qui ne les empêche pas de s'enfoncer dans le territoire pour rapporter du gibier, comme le caribou. En revanche, la pêche est une activité communautaire. Soit les femmes pêchent ensemble et les hommes font de même ; soit homme et femme collaborent : l'un pose les filets, recueille le poisson, l'autre manœuvre l'embarcation, et inversement.

Toutefois, à l'intérieur de cette dyade existent des variantes. Des observations recueillies lors de nos séjours en font état, et renforcent les quelques rares

références qui montrent que ces variantes étaient inscrites dans les codes de réciprocité. Rares pour la bonne raison qu'il n'y avait pas lieu de la part des chefs de poste de les souligner à titre exemplaire, mais dont la coutume est illustrée par des exemples contemporains.

Pour mémoire, le 30 septembre 1846, Spencer note l'arrivée de plusieurs canots occupés par des femmes qui rapportent le produit de la chasse aux oies pendant que les hommes sont restés sur le terrain pour continuer leurs activités (Spencer 1846). En novembre, après que Swallow⁹ a présenté fièrement ses fourrures, il ajoute que néanmoins les plus belles peaux de martre proviennent de sa femme la plus âgée (Spencer 1846). Et vingt ans plus tard, on apprend qu'après la mort de Swallow, l'une de ses femmes, sœur de Peter Westaky, un Cri, chasse à la petite rivière, un embranchement de la Grande Rivière¹⁰.

Que vienne le moment où un trappeur se voit dans l'impossibilité d'aller poser ou visiter ses pièges, une femme le fera tout aussi bien, de la même façon que, si elle doit quitter le cercle familial, l'homme la remplacera. Le milieu n'exclut pas l'autre, il est en constante interaction.

C'est pourquoi il y a des chasseuses qui sont partenaires sur un territoire au même titre que les hommes. Étant au fait des techniques de piégeage, ces femmes ont pris la relève à la mort de leur mari ou d'un fils adulte (à la suite d'un accident ou d'une épidémie) alors qu'il n'y avait personne dans la famille pour le représenter. Ce faisant, elles gardent le territoire pour un éventuel héritier, sans en perdre l'usufruit¹¹.

Déterritorialisation

À ce point de l'histoire, l'Ungava, privé du principe de réalité et d'un véritable contexte social, dérive d'une construction géographique portée par un esprit utopique, lequel n'est pas loin des affabulations du XVIII^e siècle lorsque Dobbs (1967)¹² décrivait une vaste mer intérieure qui donnerait accès à la *Terra de Labarador [sic]*, où la traite des fourrures et l'exploitation de gîtes minéraux, dont l'argent, l'or, le cuivre et les diamants seraient menées sur une grande échelle. Dobbs n'était jamais venu à la baie d'Hudson, mais au contact des gens qui avaient été déjà employés par la Compagnie, au sujet de laquelle il était un critique acerbe, il écrivit notamment qu'une vaste mer intérieure donnait accès au centre du Labrador, ce qui permettrait d'opérer la traite des fourrures sur une vaste échelle et qu'on gagnerait à établir au golfe Richmond (lac Guillaume-Delisle) une station à proximité de la riche mine de plomb ou de cuivre afin de mieux l'exploiter. Évidemment tout cela était faux. Il fallut dix ans à la Compagnie pour s'en

apercevoir. La mine du golfe Richmond fut exploitée, mais les livraisons à Londres, après examen, donnèrent du sulfure et du plomb de basse qualité.

Malheureusement, étant donné la pauvreté des techniques d'expertise et le syndrome de l'Eldorado répandu dans la prospection, la confusion entre la pyrite de fer et l'or, le quartz et les diamants, le plomb et l'argent fut cause de déceptions.

En aparté, remarquons la proximité sonore de Lab(a)rador et d'Eldorado, bien que les deux termes aient une étymologie rigoureusement différente, l'un tiré du portugais, *terra do lavrador* (laboureur), et l'autre de l'espagnol, *el dorado* (le doré). À propos de l'étymologie, Roland Barthes (1975, 88) écrivait : « [...] ce n'est pas la vérité ou l'origine d'un mot qui lui plaît, c'est plutôt l'effet de surimpression qu'elle autorise : le mot est vu comme un palimpseste . . . ». Tandis que *lavrador*, devenu *Labrador* (par consonance), désigne une étendue géographique déserte d'agriculteurs, un rituel chibcha de Colombie renvoie à des lieux fabuleux. En fin de compte, cette dérive du sens ne participe-t-elle pas des mêmes désirs d'enrichissement qui animent explorateurs et marchands ?

Pourtant, avec le temps, loin d'être chimériques, les gisements miniers s'avéreront bien réels, sauf qu'il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour que A.P. Low, envoyé par la Commission géologique du Canada, conduise de 1892 à 1899 six missions dans le nord du Québec et observe, entre autres, de riches filons de minerai de fer dans la région du lac Petitsikapau (à partir duquel Schefferville fut établi) (Low 1896)¹³. Observons qu'auparavant, en 1870, un géologue, James Richardson, avait découvert du cuivre plus au sud dans la région de Chibougamau (Boileau 1999).

En 1913, un rapport préparé par le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries à propos de l'Ungava, dit alors Nouveau-Québec, spéculait sur les ressources de la péninsule (Québec 1913). Tout en reconnaissant que la partie nord reste encore largement inconnue, le rapport, à partir de similitudes géologiques avec le sud du Plateau laurentien, déduit que les minerais suivants pourraient exister et être exploités : or, platine, cuivre, argent, plomb, fer, zinc, nickel et cuivre. De nos jours, en outre, les terres rares, l'uranium, le cobalt et le lithium sont recherchés par les grandes sociétés minières.

En attendant le XX^e siècle, sur cet immense domaine faunique mal défini, reposent les convoitises mercantiles, à condition d'être sous contrôle administratif. Sauf qu'on ne sait pas trop exactement comment une « contrée pierreuse qui compte quantité de renards, de loutres et de martres » d'après Gladman (1818) [*supra*] pourrait être découpée sans contempler les obstacles tendus par

la réalité. Les plans comportent trois composantes sises entre toundra et taïga, allant du sud de Fort Chimo (Kuujuuaq) vers la rivière Mackenzie, les environs de Nichicun jusqu'à Fort Nascope (datant de 1838 et sis près de l'actuel Schefferville). Dans un cas comme celui-ci, on serait tenté d'exposer deux visions opposées : alors que la Compagnie de la Baie d'Hudson se considère maîtresse d'un fief et se comporte comme une tenancière de terres à la manière féodale, les Autochtones, loin d'être ses vassaux, sont des êtres libres qui jugent leurs territoires affranchis de toute redevance, à qui il appartient de les délimiter nativement, en prenant acte de facteurs coutumiers.

Toutefois, le projet se révèle beaucoup plus ardu à réaliser que les dirigeants l'espéraient. Ils avaient supposé qu'à la suite de l'hiver 1841, où le gibier autour du littoral paraissait insaisissable, les chasseurs émigraient volontairement. Aux endroits où passent d'habitude les caribous, aucun n'avait été aperçu, sans qu'on puisse se l'expliquer, hors une migration extraterritoriale spontanée. Les denrées locales, gibier, huile, poissons, n'ont jamais été aussi rares, déclare Corcoran, une première « dans les annales de Fort George ».

Au printemps suivant, Corcoran rappelle à un groupe de Cris réunis autour de lui les directives de la Compagnie. En s'installant dans l'Ungava, n'y verraient-ils pas un moyen de sortir de l'impasse ? Les Cris étant déterminés à occuper leurs terres, il ne réussit pas à les convaincre. L'un d'entre eux, Westaky, qui n'est pas le premier venu et dont la famille figure parmi les chasseurs distingués, déclare sans ambages que « sous aucun prétexte, il n'ira à cet endroit, car il préfère son propre pays à tout autre sur la surface de la terre¹⁴. » On ne saurait mieux affirmer la volonté de vivre en son domaine, l'attachement à son lieu de naissance et le refus de se laisser entraîner dans une galère. Paroles qui démontrent en outre que le nomadisme est une opération ponctuelle ordonnée aux migrations de caribous, sinon à des circonstances exceptionnelles, et que la territorialisation demeure la constante, en tout cas à cette période.

On se fait parfois des idées inconstantes sur le nomadisme en l'associant à l'errance, façon d'agir qui mènerait à l'exploitation déstructurée de l'environnement et déconnectée de la réalité. En fait, il n'était pas vraisemblable que des chasseurs-collecteurs puissent emprunter « d'interminables parcours, sans contact organisé entre eux » :

Pour toute espèce, la survie exige l'organisation symbiotique d'un nombre suffisant d'individus, soit en groupes cohérents et nombreux pour les espèces dont les ressources alimentaires sont massives, soit sous la forme d'individus cantonnés dans des territoires

contigus pour les espèces à ressources clairsemées. (Leroi-Gourhan 1964, 220-221)

Manifestement, le projet de la Compagnie comporte un vice rédhibitoire. Corcoran a vite saisi le scepticisme des chasseurs qui passent le voir, et il a beau réitérer sa proposition en promettant des gains plus élevés, il se heurte à une fin de non-recevoir. Jusqu'à présent, pas un seul d'entre eux à qui il a parlé n'accepte de déserrer sa terre. Dès juin, il constate :

I have spoken to these Indians and in fact to every Indian now here, and in fact to every Indian that had visited this place since the 6th of May last –about going to Ungava and even made them more liberal offers to induce them to go thither than my instructions to that effect point out, but nevertheless, not one of them will consent to leave their own lands. (Corcoran 1842)

Malgré le ton ferme de sa lettre, le gouverneur Simpson laissait percer des doutes lorsqu'il écrivait : « Si Corcoran exerce l'influence qu'il pourrait avoir sur eux, en ce cas, j'ose espérer qu'il réussira à envoyer quelques familles l'automne prochain. » (Simpson 1841). Il fonde d'autant plus d'espoir sur Corcoran, de Fort George, qu'il est mécontent de McLean, de Fort Chimo, à qui il reproche son manque de zèle tout en l'assurant nonobstant d'une promotion selon la façon dont il gèrera avec bonheur les affaires de l'Ungava qu'il « regrette de trouver dans un état déplorable » (McLean 1849, 84–85). Malencontreusement, Corcoran et McLean sont tous deux sur leur point de départ, le premier vers Montréal en congé de maladie, le second vers la Grande-Bretagne en permission de détente. À leur retour respectif en 1843, McLean sera détaché à Fort Simpson sur la rivière MacKenzie, et Corcoran à Albany, sur la côte ouest de la baie James¹⁵.

En 1842, début juillet, avant de quitter Fort George¹⁶, Corcoran rédige ses derniers commentaires. Inquiet d'être sans nouvelles d'un groupe qui aurait consenti enfin à partir en Ungava, il mène des consultations auprès de leurs camarades afin d'avoir leur avis :

I have kept several Indians here those few days last to have the opportunity of consulting some of their friends that have been expected here about migrating to the Ungava country and the result is that several have now given their consent to proceed thither without delay. (Corcoran 1842)

Ces consultations finissent par aboutir, et plus d'une vingtaine de chasseurs décident d'émigrer sur-le-champ sous réserve de « trouver le nouveau pays à leur goût ».

Jetchin¹⁷ (Yihitshin) qui, depuis 1835, est chef de groupe, prend la tête de ceux qui ont accepté le transfert.

Quelques jours plus tard, las d'attendre les retardataires, quelques chasseurs s'en vont, suivis le lendemain par quatorze autres sous la gouverne de Jetchin. Comme ils seront rattachés à Fort Chimo, fréquenté surtout par les Inuit, mais aussi les Naskapis et les Montagnais [Innus], Corcoran rédige dans ce but une lettre au maître de céans, détaillant les provisions qu'il a avancées et inscrites au livre de comptabilité, ainsi que la liste des vingt-et-un chasseurs qui se présenteront chez lui (Corcoran 1842)¹⁸.

Or, on est en 1842 et John McLean, que les critiques incisives à l'égard du gouverneur Simpson placent en position conflictuelle, vient de recevoir de ce dernier l'autorisation de visiter la Grande-Bretagne¹⁹. De son propre aveu, son séjour à Fort Chimo fut adouci par la présence des Autochtones qui lui fournissaient de la venaison et du poisson. Contrairement au début de l'installation du comptoir, où les employés attendaient avec impatience le bateau de la Compagnie pour les ravitailler, ils n'auraient jamais aussi bien mangé si les chasseurs ne leur avaient pas envoyé des offrandes. En 1841, après que McLean eut mené plusieurs expéditions afin d'ouvrir une route navigable entre la baie d'Ungava et le Labrador, il finit par conclure que la voie de pénétration vers l'intérieur était préférable à partir du Labrador, ce qui à ses yeux rendait caduque l'existence de Fort Chimo. Suivant son avis défavorable, le Comité décida de fermer ce poste en 1843 (pour le rouvrir en 1866) et, ce faisant, abandonna prématurément cette partie de l'Ungava au moment précis où l'on tentait d'influencer des Cris de s'y implanter et où les perspectives de productivité paraissaient favorables, si on en croit les arguments à cet effet.

En septembre de la même année, Wabbimaweshcum et Tayskummushkagaham affirment que trois des Cris installés en Ungava ont regagné leurs terres d'origine²⁰. Un an plus tard, John Spencer, nommé depuis peu chef de poste à Fort George²¹, constate que « plusieurs des Indiens, non ! Plutôt la plupart d'entre eux, qui étaient allés en Ungava . . . sont revenus. [. . .] des munitions leur ont été fournies afin qu'ils puissent poursuivre leurs occupations habituelles à cette époque de l'année [la chasse aux oies]. » (Spencer 1844). Nul besoin de consulter un oracle pour deviner que la chasse aux oies printanière et automnale avait dû manquer cruellement à ceux qui s'étaient éloignés du littoral de la baie James, même temporairement.

Pour l'heure, les tentatives d'exiler des Cris à l'instigation de la Compagnie se soldent par un échec à condition qu'il s'agisse des *Winepiko-Eeyou* (« ceux de la côte ou du bord de l'eau ») ; en revanche, il n'en

va pas de même pour les *Noshemiwe-Eeyou* (« ceux de l'intérieur ou qui descendent les rivières vers la mer ») qui n'avaient pas à être persuadés d'un dépaysement puisqu'ils fréquentaient déjà l'hinterland.

La division binaire entre les *Winepiko-Eeyou* et *Noshemiwe-Eeyou* existait depuis longtemps et avait été même observée par les jésuites. Elle existait toujours d'ailleurs traditionnellement, quand nous étions à Fort George dans les années 1960, marquée par la topographie du village avec les uns et les autres chacun de leur côté, mais sans empêcher la coopération et les unions maritales.

Cela dit, il n'y a pas de structure rigide renvoyant les uns et les autres à une obligation restrictive. Par exemple, le nom d'Ooskutchish²² revient fréquemment comme étant l'un de ceux qui vont une fois par année dans l'hinterland, or des membres de sa parenté sont identifiés comme tributaires du littoral. Les unions, la coopération et la compétition, les obligations sociales définissent plutôt la façon dont les gens circulent, à l'inverse d'un archétype idéalisé.

En tout état de cause, même si la tentative de déterritorialisation des Cris du littoral reste un épiphénomène, elle exemplifie les ambitions insatiables de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui voyait les profits s'envoler et cherchait les moyens de les retenir. L'affaire fit long feu car, dans la réalité, elle ébranlait les fondements d'appartenance territoriale.

Pierrette Paule Désy, professeure retraitée, histoire, UQAM, Montréal, Québec, Canada. Courriel : desy.pierrette@uqam.ca

Notes

- 1 Pour plus de détails, voir Pierrette Désy (2014) document à partir duquel cet article a été adapté. Édition revue et augmentée, tirée de la thèse de doctorat de Pierrette Désy (1968), *Fort George ou Tésesa-sippi*. Voir aussi P. Désy (1987).
- 2 Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1820–1860). Voir Simpson (1968).
- 3 Cf. Cooke (1969).
- 4 Thomas Corcoran (1794–1865) né en Irlande, est nommé en 1837 à Fort George qu'il quitte en 1842 pour des raisons de santé. Après un séjour à Montréal, il repart l'année suivante pour Albany, sur la côte ouest de la baie James. L'une de ses filles, Mary (à moins que ce soit celle de son frère John), épouse Thomas Wiegand. Notice biographique tirée des archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
- 5 "Fort George Post Journal", 3 May 1844, B.77/a/18, 1843–44, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson.
- 6 "Fort George Post Journal", 10 May 1843, B.77/a/17, 1842–43, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson.
- 7 Thomas Alder apparaît à Fort George, en 1805, afin d'établir un comptoir permanent et surtout de chasser

- les intrus de la Compagnie du Nord-Ouest. Les adversaires qui se font face sont de fortes têtes et d'humeur belliqueuse : d'un côté Duncan McDougall, de souche écossaise, pour le compte de la Nord-Ouest, et de l'autre, George Atkinson fils, de souche écossaise et crie, pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Viendra sous peu lui prêter main-forte Thomas Alder encore plus redoutable car, épris d'efficacité, il sait tenir les livres et garder en apparence son sang-froid. Voir Désy (2014), chapitre IV, « La Compagnie du Nord-Ouest à Big River », pp. 61–71.
- 8 Les Gladman eurent une grande influence à la baie James. George (1765–1821) avait épousé Mary Moar, une Autochtone de Moose Factory avec qui il eut plusieurs enfants.
 - 9 Samuel Atkinson, frère de George fils. Les Atkinson joueront un grand rôle dans le commerce de la fourrure. Le père, George Atkinson, natif de l'archipel des Orcades, avait été longtemps chef de poste pour la Compagnie de la Baie d'Hudson à Eastmain où il avait eu plusieurs enfants avec Nucushin, son épouse amérindienne, avant d'y mourir en 1792.
 - 10 “Fort George Post Journal”, 31 Dec. 1864, B.77/a/35, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson.
 - 11 Au moment où nous y étions, on comptait à Fort George trois de ces femmes, bien qu'il ne soit pas rare qu'une épouse prenne la place de son mari ou une mère celle de son fils dans ce type de quête. Dans l'un de ces cas, Maggie N., dont le mari était décédé depuis une quinzaine d'années, en plus de cinq de ses enfants morts dans l'adolescence, était reconnue cheffe de territoire (Désy 1968).
 - 12 Arthur Dobbs (1689–1765), futur gouverneur de la Caroline du Nord et pour l'heure parlementaire à la Chambre des Communes en Irlande. Bien qu'il n'eût jamais voyagé dans la région, il eut néanmoins une grande influence sur son exploration. Convaincu d'y trouver le Passage du Nord-Ouest, à l'instar de son contemporain Buffon qui avait écrit en 1744 « si le passage par le Nord est possible, ce ne peut être qu'en prenant la route de la baie d'Hudson », et en dépit du fait que, depuis 1615, on savait grâce à William Baffin qu'il ne s'ouvrait pas par la baie, Dobbs s'entêtait, blâmant la Compagnie pour sa passivité en la matière (il faudra attendre Amundsen 1905 pour le découvrir).
 - 13 Voir aussi Caron (1965).
 - 14 « Fort George Post Journal », 6 May 1841, B.77/a/15, 1840–41. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson. Samuel Atkinson a épousé la sœur de Westaky.
 - 15 Corcoran est nommé à Albany au moment de la mort du prophète Abishapis, l'un des protagonistes d'un mouvement religieux qui avait atteint la baie James. Mais ceci est une autre histoire et, en conséquence, nous renvoyons le lecteur à un article de John S. Long (1989).
 - 16 Jusqu'en 1844, il a été remplacé tour à tour par les commis Thomas Moar, Joseph Gladman. James Stewart Watt avant l'arrivée de John Spencer, qui prit la tête du poste.
 - 17 Dans les correspondances (de 1805 à 1824), on retrouve Yayeteshin ou Yaychshin, gendre de George Atkinson, et plus tard (voir 1841–45) Yihitshin ou Jetchin. Impossible de savoir si c'est le même quoiqu'on puisse déduire que l'un ou l'autre est un habitant du littoral, non de l'intérieur et qu'il voyage avec le groupe de Jacob Atkinson.
 - 18 À ces 21 chasseurs, il faut ajouter les membres de la parenté formant des familles étendues.
 - 19 « 1842- On the opening of the navigation I again set out for Esquimaux Bay, where I found letters from the Secretary, conveying the welcome intelligence that my request for permission to visit Britain had been granted, and that the Directors, agreeably to my recommendation, had determined on abandoning Ungava, the ship being ordered round this season to convey the people and property to Esquimaux Bay » (McLean 1849 : 101–102).
 - 20 « Fort George Post Journal », 25 Sept. 1843, B.77/a/18, 1843–44, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson.
 - 21 John Spencer (1790–1863 ?) fut en charge de Fort George de 1844 à 1857 ; il s'y trouvait avec sa femme Anne Sinclair, fille de William Sinclair et de Mary Nahoway, ainsi que leurs enfants. Notice biographique tirée des archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de J.M. Bumsted (1999). Notons que certains de leurs descendants, dont de talentueux violonistes joueurs de réels écossais, habitaient Fort George au moment où nous y étions.
 - 22 Les noms des chasseurs cris sont donnés tels quels. Ce sont en général des gens réputés qui sont mentionnés avec régularité dans les archives.

Bibliographie

- Barthes, Roland, 1975. *Roland Barthes par Roland Barthes*. Paris, Seuil.
- Boileau, Gilles, 1999. « Chibougamau, dernière frontière ». *Histoire Québec juin 1999*. (Page consultée le 14 octobre 2017), <https://www.erudit.org/en/journals/hq/1999-v5-n1-hq1058575/11369ac/>
- Bumsted, J. M., 1999. *Dictionary of Manitoba Biography*. Winnipeg, University of Manitoba Press.
- Caron, Fabien, 1965. « Albert Peter Low et l'exploration du Québec-Labrador ». *Cahiers de Géographie du Québec*, 9 (18): 169–182. <https://doi.org/10.7202/020595ar>
- Cooke, Alan, 1969. *The Ungava Venture of the Hudson's Bay Company 1830-1843*. Thèse de doctorat, département de géographie, Université de Cambridge.
- Corcoran, Thomas, 1842. *Fort George Post Journal*, 6 July 1842, B.77/a/17 1842-43, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari, 1972. *Capitalisme et schizophrénie: L'Anti-Édipe*. Paris, Éditions de Minuit.
- Désy, Pierrette, 2014. *Fort George, baie James. Une ethnohistoire des marchands de fourrures* (Canadiens, Britanniques et Français au XIX^e et au début du XX^e siècle). http://classiques.uqac.ca/contemporains/desy_pierrette/fort_george_baie_james/fort_george.html
- , 1968, *Fort George ou Tšesa-sippi*. Thèse de doctorat, département d'ethnologie, Université de La Sorbonne.
- , 1987. « Ascension et déclin de Revillon Frères au Canada ». In B. G. Trigger, T. Morantz, et L. Dechêne (dir.), *Le castor fait tout*, 5e conférence nord-américaine sur la Traite des fourrures, (1985, Montréal), p. 518–565. Montréal, Société historique du Lac Saint-Louis.
- , 1999. « Mythes et rites amérindiens ». In Yves Bonnefoy (dir.), *Dictionnaire des Mythologies*, p. 26, Tome I, Paris, Flammarion.

- Dobbs, Arthur, 1967 [1744]. *An Account of the Countries Adjoining to Hudson's Bay in the North-West Part of America*. New York, Johnson Reprint.
- Gladman, George, 1818. *Fort George District Report* Eastmain, August 10, 1818, B.77/e/2a, Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- HBC, 1841. *Fort George Post Journal*, 6 May 1841, B.77/a/15, 1840-41. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- , 1841. *Fort George Post Journal*, 21 June 1841, B.77/a/15, 1840-41. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- , 1843. *Fort George Post Journal*, 10 May 1843, B.77/a/17, 1842-43. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- , 1844. *Fort George Post Journal*, 3 May 1844, B.77/a/18, 1843-44. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- , 1846. *Fort George Post Journal*, 3 March 1846, B.77/a/21. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- Leroi-Gourhan, André, 1964. *Le Geste et la Parole*. Tome II « La mémoire et les rythmes ». Paris, Albin Michel.
- Long, John S., 1989. « The Cree Prophets: Oral and Documentary Accounts ». *Journal of the Canadian Church Historical Society*, 31: 3-13.
- Low, A.P., 1896. *Report on Explorations in the Labrador Peninsula, along the East Main, Koksoak, Hamilton, Manicouagan and Portions of Other Rivers, in 1892-83-94-95*. Annual Report Vol 8, Geological Survey of Canada, Ottawa, S.E. Dawson.
- McLean, John, 1849. *Notes of a Twenty-Five Years' Service in the Hudson's Bay Territory*. Volume 2, Londres, Richard Bentley.
- Morantz, Toby, 1983. *An Ethnohistoric Study of Eastern James Bay Cree Social Organization, 1700-1850*. Ottawa, National Museums of Canada, Canadian Ethnology Service, Mercury Series n° 88.
- , 2002. *The White Man's Gonna Getcha: The Colonial Challenge to the Crees in Quebec*, Montreal and Kingston, McGill Queen's University Press, 2002.
- Québec, 1913. Extracts from Reports on the District of Ungava. *Recently added to the Province of Quebec under the Name of the Territory of New Quebec*. Québec, Department of Colonization, Mines, and Fisheries, Province of Quebec,
- Simpson, George, 1841. *Fort George Correspondence Book*, from Sir George Simpson to Robert Miles, Esq. chief trader Rupert's House, Lachine, 14 April 1841, B.77/b/3 1841-42. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
- Spencer, John, 1844. *Fort George Post Journal*, from John Spencer to Joseph Gladman, September 28, B.77/a/19, 1844-45. Archives de la Compagnie de la Baie Hudson, Ottawa.
-